

05/11/2020

Communiqué de presse

La douloureuse situation des producteurs de miel européens : la plus mauvaise récolte depuis des décennies ne sera même pas compensée par une augmentation des prix du marché.

Pour les apiculteurs européens, les [mauvaises années](#) se succèdent. L'année 2020 est synonyme d'un nouveau bilan négatif pour le secteur avec une baisse de 40 % des récoltes de miel. L'Union européenne, qui n'est pas autosuffisante en miel, ne fournira que 64 % du miel commercialisé dans l'UE. Les conditions climatiques difficiles ont entraîné une diminution de la période de floraison, ce qui a fortement affecté les producteurs de miel de la plupart des pays de l'Union. Il s'agit d'un nouveau coup dur pour un secteur qui est déjà confronté à des perturbations de marché majeures et structurelles, comme en témoigne la volatilité des marchés malgré les faibles quantités produites.

Au vu des fortes pluies et inondations survenues en Europe centrale et orientale et de la terrible sécheresse du mois de juillet, les apiculteurs européens sont aujourd'hui plus que jamais confrontés à des situations très différentes d'un État membre à l'autre. Étant donné que les principaux producteurs sont situés dans l'est et le sud de l'Europe, le groupe de travail « Miel » du Copa et de la Cogeca s'attend à une baisse sans précédent de la production voire une absence de production pour certains types de miel dans ces régions, tels que le miel d'acacia. En Hongrie, la récolte de miel d'acacia ne représente que 10 % de la récolte habituelle et la récolte du miel toutes fleurs s'élève à peine à 30 % des volumes habituels. En Autriche, les professionnels indiquent que cela fait des décennies que la récolte n'avait pas été aussi mauvaise. Des baisses régulières ont été enregistrées au Portugal (-80 %) et en Italie (entre -70 et -80 % dans le sud du pays).

La capacité de production de l'Europe n'étant pas suffisante pour couvrir la demande, des rendements aussi faibles devraient permettre aux producteurs de profiter d'une hausse des prix. Pourtant, ce n'est pas le cas. Les prix du miel ne cessent de dégringoler dans les principaux pays importateurs. Par ailleurs, sans outils adéquats, l'avenir des apiculteurs est menacé. En effet, l'absence de règles d'origine solides et les pratiques d'adultération du miel qui sont aujourd'hui extrêmement difficiles à détecter représentent deux menaces majeures pour le secteur et les législateurs européens devraient prendre des mesures concrètes pour y remédier.

Etienne Bruneau, Président du groupe de travail « Miel » du Copa-Cogeca a déclaré : « *L'année dernière, nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme en demandant à la Commission européenne d'élaborer un [plan d'action](#) d'urgence. Il est clair que la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Il est important de comprendre qu'il en va de la survie de 10 millions de ruches au sein de l'UE. Grâce à ces dix millions de ruches, 650 000 apiculteurs gagnent leur vie, des millions d'agriculteurs profitent des services de pollinisation pour leurs cultures et toute la population jouit des services écosystémiques rendus par les abeilles. L'enjeu va donc bien au-delà de notre secteur !* »

S'agissant des mesures attendues, Etienne Bruneau a déclaré : « *La PAC a pour but de lutter contre les effets néfastes de la volatilité du marché des produits d'origine animale, tels que le lait ou la viande. Il est urgent de mettre en place dans notre secteur des mesures de gestion des risques et de promotion pour les produits européens ainsi que d'afficher l'origine des produits de la ruche et d'appliquer des contrôles plus stricts pour les importations en provenance de pays tiers.*

-FIN-

Le présent communiqué de presse est également disponible en anglais, allemand, espagnol, italien, polonais et roumain sur le site du Copa-Cogeca.

Informations concernant l'apiculture au sein de l'UE : L'Union européenne est le deuxième plus grand producteur et le plus grand importateur de miel au monde. L'apiculture est pratiquée dans tous les pays de l'Union. Les principaux pays producteurs sont la Roumanie, l'Espagne, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la France et la Grèce. L'apiculture est profondément ancrée dans les zones rurales et contribue au développement de celles-ci. Elle commence également à avoir des effets sur les zones plus urbaines.

L'UE compte 650 000 apiculteurs qui gèrent quelque 18 millions de ruches. Environ 10 millions de ruches sont gérées par des apiculteurs qui tirent une grande partie de leurs revenus de l'apiculture. Ces colonies sont d'une importance vitale pour les sociétés des régions concernées, autant d'un point de vue économique, qu'environnemental et culturel.

L'apiculture est une activité respectueuse de l'environnement qui se pratique en parfaite harmonie avec les habitats et écosystèmes naturels. L'apiculture et les services de pollinisation qu'elle fournit en collaboration avec d'autres pollinisateurs sauvages sont indispensables pour l'agriculture et l'horticulture européennes ainsi que pour la biodiversité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Federico Facchin
Policy Advisor
Federico.Facchin@copa-cogeca.eu

Ksenija Simovic
Responsable communication
Téléphone : + 32 473 663 071
Ksenija.Simovic@copa-cogeca.eu

CDP(20)8396:1
